

## gDTC - Anomalie #1967

### Inscriptions aux listes pour les personnes morales

13/08/2007 11:54 - Frédéric Couchet

<b>Statut:</b>	Résolu	<b>Début:</b>	13/08/2007
<b>Priorité:</b>	Élevée	<b>Echéance:</b>	
<b>Assigné à:</b>	Benjamin Drieu	<b>% réalisé:</b>	0%
<b>Catégorie:</b>		<b>Temps estimé:</b>	0.00 heure
<b>Version cible:</b>			
<b>Description</b>			
Dans l'onglet « Attributs administratifs » il manque le statut concernant les listes spécifiques aux personnes morales.			
Toutes les personnes morales doivent être inscrites à la liste <a href="mailto:all-april@april.org">all-april@april.org</a> (inscription obligatoire).			
Toutes les personnes morales doivent être inscrites à la liste <a href="mailto:persmorales@april.org">persmorales@april.org</a> (inscription obligatoire).			
Toutes les entreprises doivent être inscrites à la liste <a href="mailto:entreprises@april.org">entreprises@april.org</a> (inscription obligatoire).			
Les personnes morales peuvent demander à être inscrite à la liste <a href="mailto:april@april.org">april@april.org</a> .			
Les autres types de personnes morales n'ont pas de liste obligatoire actuellement mais on pourrait les prévoir. Il faudrait les définir.			